

## environnement

## Compostage : comment ça marche ?

Des dizaines de milliers de composteurs sont distribués par les collectivités dans la Vienne. Pourquoi doit-on désormais utiliser le sien et comment bien le faire fonctionner ?

Les épluchures et restes des repas jetés dans le sac noir ? À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, ce ne sera plus possible. La loi antigaspillage et économie circulaire (Agec) impose aux collectivités de trouver des solutions pour valoriser ces biodéchets. Il s'agit d'une mesure de bon sens. On évite le dégagement de CO<sub>2</sub> (pour la collecte et lors d'une incinération) ou la mise en décharge à l'origine d'émissions de méthane, dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>.

## Le composteur a besoin de déchets variés, d'humidité et de brassage

Comment faire ? Composter ces déchets à sa porte. C'est-à-dire permettre à la faune du sol de les « manger » pour les transformer en compost. C'est simple, gratuit et à la portée de tous. Depuis plusieurs semaines, une distribution d'ampleur est en cours sur Grand Poitiers : 35.000 composteurs individuels ont déjà été distribués. Mais c'est une petite révolution dans les mentalités : pour la première fois, nous allons regarder nos



Favoriser la dégradation de ses déchets dans un composteur n'est pas très compliqué, à condition de respecter certaines règles. (Photo NR-CP, Xavier Benoit)

déchets en face ! Nous avons posé des questions très pratiques à Jean-Pierre Glasson, fondateur de l'association Compost'Age, à Ligugé.

## Où installer son composteur ?

« Dans un endroit où il est pratique d'aller. On l'utilisera été comme hiver, plusieurs fois par jour. On peut prévoir un petit chemin

pour y aller plus facilement. L'idéal est d'avoir un peu d'ombre mais l'essentiel, c'est son côté accessible, à proximité de la maison : un composteur bien géré n'a pas d'odeur. Et s'il n'a pas de fond, c'est pour être en contact avec la terre afin de permettre l'arrivée de la faune du sol pour décomposer la matière organique. »

## Comment ça marche ?

« Il se passe dans un composteur la même chose que dans un sous-bois : la faune du sol, c'est-à-dire les vers de compost, cloportes, collemboles mangent les déchets. Il leur faut une nourriture équilibrée, de l'oxygène et de l'eau. »

## C'est quoi une nourriture équilibrée s'agissant de déchets ?

« Ce sont les déchets de cuisine ! Ils contiennent de l'azote : épluchures de légumes, restes de repas cuits ou non. On peut y mettre les agrumes et les restes de viandes ou de poissons (contrairement à ce qui est indiqué sur le livret remis avec le composteur), les coquilles d'œufs écrasées et les petits os. On peut tout mettre en restes mais il faut aussi du carbone. »

## Et on en trouve où du carbone chez soi ?

« Dans les feuilles mortes, les broyats de branches, de la paille mais aussi dans les restes de car-

tons, mouchoirs papiers. Si vous avez des feuilles mortes sur votre terrain, gardez-les et faites un tas à côté du composteur. Il faut en mettre un peu à chaque fois qu'on jette ses déchets. Un composteur est un mille-feuille où l'on met 2/3 de déchets de cuisine et 1/3 de feuilles mortes. »

## Ça marche tout seul ?

« Il faut de l'humidité, entre 50 et 60 %. Quand il fait très chaud et en période de sécheresse, on n'arrose pas ! Mais on peut garder l'eau de nettoyage des légumes par exemple pour la mettre dedans. Enfin, il faut de l'oxygène. Si le compost est trop tassé, la faune a plus du mal à le dégrader. Il faut le brasser avec une fourche, une fois par semaine. Dès qu'on a un souci d'odeur ou l'apparition de mouches, on brasse et les nuisances disparaissent, c'est magique ! »

## Que se passe-t-il au final, si on a bien respecté tout ça ?

« Si on le souhaite, au bout de huit mois à un an, on enlève la partie la plus fraîche pour récupérer ce qui est devenu du compost en dessous : c'est un apport intéressant en surface (pas à enterrer) au pied des arbres, des haies, du potager, dans les plantes d'intérieur. »

## Pourquoi le compostage individuel est-il si important ?

« Faire son compost chez soi permet de stocker du carbone dans son sol. Ce n'est plus un déchet mais une ressource. On supprime les rejets de gaz à effets de serre liés au transport pour la collecte, l'incinération. On se réapproprié la gestion de ces déchets en découvrant que la vie dans le sol est un allié. Et dans le cadre des composteurs collectifs, on crée même de l'emploi local ! »

Xavier Benoit

Association Compost'Age, les Usines, avenue de la Plage, 86240 Ligugé. Tél. 05.86.16.02.69 ; info@compost-age.fr

## en savoir plus

## Plus de 500 composteurs collectifs créés dans la région

Créée il y a treize ans, l'association Compost'Age compte aujourd'hui six salariés, une centaine d'adhérents et neuf administrateurs. À l'origine, Jean-Pierre Glasson était parti d'un constat : « Beaucoup de personnes voulaient composter mais abandonnaient par manque de connaissances. » En plus des formations pédagogiques dispensées aux particuliers et professionnels, l'association a proposé ses services pour l'installation de composteurs collectifs, en zones urbaines. À

ce jour, plus de 500 ont été installés en ex-Poitou-Charentes. « À La Rochelle, nous avons équipé des quartiers entiers en lien avec l'office HLM. Et ce sont les gardiens d'immeubles qui s'occupent de la maintenance des composteurs, pour brasser notamment ! Ça crée de l'emploi local. Sur Grand Poitiers, c'est pareil, les composteurs collectifs sont gérés par des structures d'insertion. » Perçus comme de doux rêveurs il y a quelques années, les militants du compostage ont pris leur revanche, à la faveur du

changement de réglementation sur les biodéchets et du réchauffement climatique : « Concrètement, la sécheresse de l'été 2019 a été un point de bascule dans les mentalités : nous avons énormément de gens qui viennent nous voir depuis et qui veulent agir avec des petits gestes. » L'association travaille actuellement sur la création de ressourceries comme à Ligugé : on y trouvera des outils et des matières premières (comme les feuilles mortes ou du broyat) pour alimenter son composteur.

## ••• Branle-bas de combat dans les collectivités

Deux écoles se distinguent au sujet du compostage dans les collectivités. Et la tarification incitative sur les déchets semble agir comme un épouvantail ! C'est le cas au Simer (91 communes), dans le Montmorillonais, où le nombre de levées du sac noir au porte-à-porte est désormais limité à douze. Au-delà, on paye plus. « Après cette expérimentation, nous avons constaté une diminution de 17 % des déchets », se félicite Jessy Chalifour, chargée de communication. Parallèlement, le Simer distribue des composteurs (6.620 au mois d'avril moyennant 15 €) et 70 sites par-

tagés sont dans les tuyaux. Grand Châtelleraut songe aussi à la tarification incitative. Plus de 50 % des 22.000 foyers sont désormais équipés d'un composteur individuel. La collectivité est en passe de convaincre l'autre moitié. « Début juillet, nous disposerons aussi de points d'apports volontaires à Châtelleraut et Saint-Gervais-les-Trois-Clochers », précise Évelyne Azihari, vice-présidente. La participation pour le composteur individuel (15 ou 20 €) fonctionne bien « mais il faut un accompagnement des populations », précise-t-elle. La pédagogie, c'est le choix fait par

Grand Poitiers (1). « Notre objectif est de convaincre ceux qui ne sont pas « écolos convaincus ». Nous ne jugeons pas, nous incitons au tri des déchets », indique Céline Besnard, directrice déchets et économie circulaire à Grand Poitiers. La gratuité des composteurs (100 € l'unité) est un choix politique : 35.000 ont été distribués et nous devrions atteindre les 40 à 50.000 d'ici la fin d'année. »

X. B.

(1) Grand Poitiers fait plancher sur ce thème une équipe sur la recherche cognitive menée par le Cerca (CNRS).



Un composteur en bois livré gratuitement par Grand Poitiers. (Photo NR-CP, Xavier Benoit)